



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 13 septembre 2005

12199/05

DIPL 30

NOTE

du :	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
aux :	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la Turkménistan auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kakadjan MOMMADOV

Par lettre parvenue le 8 août 2005, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Turkménistan lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Kakadjan MOMMADOV comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Niyazklych Nurklychev.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Kakadjan MOMMADOV comme Chef de la Mission de la Turkménistan auprès de la Communauté européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Kakadjan MOMMADOV qualité de Chef de la Mission de la Turkménistan auprès de l'Union européenne, sollicité par CM 2864/05 en date du 11 août 2005, a été acquis à la date du 10 septembre 2005. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil et au Président de la Commission.